



**HAL**  
open science

## Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02037656

**HAL Id: hceres-02037656**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037656>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Sociologie

- Université de Bourgogne - UB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Sociologie* de l'université de Bourgogne (UB) est une formation relativement récente, créée en 2000. Son objectif est de dispenser aux étudiants des enseignements qui visent à la maîtrise des connaissances, des méthodes et des outils de la sociologie et de la démographie. Son objectif affiché est principalement la poursuite d'études en master (master de *Sociologie* et master des *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF*), l'entrée en école spécifique (journalisme, Institut de préparation à l'administration générale - IPAG et Institut d'études politiques - IEP) avec une progression maîtrisée : une première année de licence (L1) « généraliste », une deuxième année de licence (L2) « d'approfondissement » et une troisième année de licence (L3) qui permet un choix entre une licence de sociologie classique et une licence « approche du monde contemporain » fortement interfacée avec l'histoire.

## Synthèse de l'évaluation

L'affichage d'une forte composante de démographie au sein de cette formation doit être souligné. Elle est à la fois originale et permet une coloration de cette formation par rapport à des formations équivalentes dans l'environnement régional notamment l'université de Franche-Comté. La licence de *Sociologie* est une formation à visée principalement académique, non professionnalisante et qui est peu en lien avec les partenaires issus de l'environnement local et régional, aussi bien privé que public ou associatif. La dimension de l'insertion professionnelle pourrait être significativement améliorée sans que cela nuise à la cohérence et aux objectifs de cette licence.

Si on note un effort porté sur l'amélioration du ratio Enseignements et Travaux dirigés (ED et TD) et Cours magistraux (CM) par rapport à l'évaluation précédente (17% en L1 lors de la précédente évaluation contre 25% ici), le déséquilibre reste encore important.

L'équipe pédagogique qui porte la formation est resserrée : six Enseignants-chercheurs titulaires (EC) et un Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) pour un effectif moyen de 285 étudiants au cours des cinq dernières années pour l'ensemble de la licence. Cette équipe restreinte est fortement impliquée et permet aux EC et aux intervenants extérieurs d'interagir et de se coordonner de manière forte. Toutefois, cette situation conduit à privilégier les CM pour les Unités d'enseignements (UE) disciplinaires et à réduire leur volume horaire notamment en L1 où les effectifs sont nombreux (entre 158 et 191 étudiants avec une forte hausse au cours de la dernière année). L'équipe pédagogique, et en particulier le Directeur des études, est fortement impliquée dans l'accueil et le suivi individualisé des étudiants, aussi bien pour les néo-bacheliers au travers de la procédure Admission post-bac (APB) que pour les réorientations.

La stabilité des effectifs sur la période montre la pertinence de cette formation et l'existence d'un vivier de recrutement qui semble essentiellement local. Toutefois, le taux d'échec en L1, entre 65 et 70% est très fort, ce qui conduit à une réduction importante des effectifs en L2 et en L3.

## Points forts :

- La formation proposée par l'université de Bourgogne semble correspondre à une demande forte à l'échelle locale comme en témoignent les effectifs.
- L'équipe pédagogique semble très impliquée dans la vie de ce diplôme aussi bien en amont (recrutement) que durant la formation (suivi individualisé, réorientations,...)

- La progression pédagogique ainsi que le positionnement de la formation semblent avoir été pensés avec précision ce qui ajoute à la pertinence de la formation.

Points faibles :

- S'appuyant sur une équipe pédagogique disciplinaire limitée, la formation souffre d'un fort taux d'échec en L1.
- L'enseignement de la discipline est limité dans son volume - volume le plus faible des UE disciplinaires avec seulement 24 heures - et dans ses formes en L1 (cours magistral uniquement).
- Une faiblesse de l'ouverture vers les milieux non académiques à même d'assurer des débouchés potentiels ou de présenter des milieux professionnels.

Recommandations :

La lutte contre l'abandon et l'échec en première année devrait être une priorité du projet pédagogique. Celui-ci pourrait passer notamment par une diversification des formes d'enseignement et une augmentation/redistribution des volumes de TD disciplinaires qui permettrait un meilleur suivi des étudiants. La réflexion sur le devenir des étudiants, à l'issue de la L1 et de la L3 notamment, pourrait être renforcée.

La question de la professionnalisation ou de la découverte des métiers ne devrait pas faire l'objet d'un rejet *a priori*. L'intégration de cette dimension de manière formelle dans la maquette, au travers de cours dédiés ou d'interventions de professionnels dans un cadre plus généraliste, sont des possibilités.

La prise en compte de ces éléments passe nécessairement par une diversification des parcours des enseignants intervenant et par un renforcement de l'équipe pédagogique.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le cursus est structuré de manière assez tubulaire, suivant une progression bien maîtrisée des acquis disciplinaires, pluridisciplinaires et méthodologiques au sens large.
Environnement de la formation	<p>La formation s'appuie principalement sur le Centre Georges Chevrier (Unité mixte de recherche Centre national de la recherche scientifique - UMR CNRS 7366) et secondairement sur le Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LaSA) de Besançon (Equipe d'accueil - EA 3189) et le Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (CESAER) de Dijon (UMR CNRS 1041).</p> <p>La formation ne visant pas à une insertion professionnelle à l'issue de la L3, les liens avec l'environnement socio-économique et associatif sont peu présents. Ils devraient être renforcés à l'avenir, comme cela est évoqué dans le dossier.</p> <p>La coloration « démographie » dans la licence de <i>Sociologie</i> permet l'affichage d'une spécificité par rapport aux formations équivalentes dans l'environnement universitaire régional et offre au travers de la L3 « Approche des mondes contemporains » une originalité à l'interface entre deux disciplines.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique élargie est composée de 27 membres, mais l'équipe disciplinaire qui est au cœur de la formation est réduite à 6 EC (2 Professeurs des universités - PR et 4 Maîtres de conférences - MCF, section 19 - sociologie - du conseil national des universités, CNU) et 1 ATER. Cette situation conduit à des arbitrages qui doivent être discutés, notamment sur les volumes horaires disciplinaires et la répartition des heures entre TD et CM, très sensible en L1.</p> <p>La gouvernance du diplôme est assurée par un responsable de diplôme qui s'appuie sur des responsables d'année.</p>

Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont relativement stables autour de 285 étudiants en moyenne et se répartissent entre L1 (65%), L2 (22%) et L3 (13%). Le taux de passage L1/L2 est de l'ordre de 30 à 35 % suivant les années, ce qui est faible et réduit considérablement les effectifs en L2. Le taux de passage L2/L3 est de près de 80% et le succès en L3 de 90 % environ. Il n'est fourni aucune indication sur le devenir des étudiants qui quittent sans diplôme la formation ni sur le devenir de diplômés, celui-ci étant déclaré « informel » mais « assez fiable ».</p>
------------------------	---

Place de la recherche	<p>La place de la recherche à ce niveau de formation est faible. Les EC sont tous membres d'une équipe de recherche : le Centre Georges Chevrier (UMR 7366), le CESAER Dijon (Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux, UMR 1041) ou le LASA Besançon (Laboratoire de sociologie et d'anthropologie, EA 3189).</p> <p>Toutefois, les étudiants sont conviés à des séminaires « Controverse » qui sont intégrés dans le cursus en L3. La L3 intègre également des enseignements d'introduction à la recherche en sociologie.</p> <p>La recherche apparaît essentiellement au travers des enseignements d'outils et méthodes, mais de manière assez formelle.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Seule la professionnalisation vers les métiers de l'enseignement est spécifiquement prise en compte dès la L1 avec la possibilité de choix d'une UE. L'équipe pédagogique est à l'écoute des demandes spécifiques. Il n'existe ni Projet personnel et professionnel (PPP), ni UE de préprofessionnalisation, ni espace dédié à la rencontre avec des professionnels hors recherche.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages ne sont pas obligatoires dans le cursus et ne font pas l'objet de validation d'ECTS (<i>European credits transfer system</i>). Toutefois, l'équipe pédagogique peut accompagner des demandes spécifiques de stage, mais la forme contractuelle reste inconnue.</p> <p>Il n'existe pas de projet tuteuré au sein du cursus de formation.</p>
Place de l'international	<p>Outre les enseignements de langue obligatoires dans le cursus, la place de l'international est réduite dans la formation. Les possibilités de mobilités Erasmus sont limitées à une convention avec une Université espagnole et avec le Québec (Conférence des recteurs et des principaux des universités de Québec - CREPUQ). Le flux sortant est de 8 à 10 % en L3.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est préparé en amont par la composante par sa participation à des salons étudiants. Le recrutement est majoritairement composé de néo-bacheliers. Les dossiers APB font l'objet d'un examen par le Directeur des études.</p> <p>L'échec important en L1 fait l'objet d'une analyse et le devenir des étudiants est pris en considération individuellement. L'accompagnement des étudiants en situation d'échec se fait au travers d'aides individualisées et d'un accompagnement actif pouvant conduire à des choix de réorientation. L'aide à la réussite passe par deux canaux principaux : Méthodologie du travail universitaire (MTU) et le Plan de réussite en licence (PRL) qui permet le renforcement des cours en statistiques <i>via</i> des Cours intégrés qui associent approche théorique et pratique.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements sont dispensés sous des formes classiques en présentiel : Cours magistral (CM) et Travaux dirigés (TD), plus rarement en Cours intégrés. Le ratio CM/TD est faible en L1 (25 % de TD) et se rééquilibre à partir de la deuxième année.</p> <p>Le recours à l'informatique est essentiellement mobilisé par les enseignements méthodologiques (statistiques). Il ne débouche pas sur une certification.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont variées et adaptées aux objectifs pédagogiques des enseignements. Elles peuvent être individuelles (examen sur table, oraux) ou en groupe (dossiers). Les modalités d'évaluation des connaissances sont annoncées aux étudiants et respectent le cadre réglementaire.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'existe pas de suivi officialisé des compétences, mais l'équipe pédagogique est vigilante. Le supplément au diplôme détaille toutefois les domaines de connaissances et de compétences requises, sans en préciser la progression et les modalités d'évaluation.
Suivi des diplômés	Le suivi des étudiants en cours de cursus est informel, Le suivi au niveau universitaire indique un taux de poursuite d'études en master (master de <i>Sociologie</i> et master <i>MEEF</i> ) voisin de 50 % pour les diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de structure formelle mais de nombreuses procédures d'évaluation et d'auto-évaluation.</p> <p>Le Centre d'innovations pédagogiques et d'évaluation (CIPE) propose une évaluation des enseignements.</p> <p>Les réunions de département, qui incluent des représentants étudiants mais pas d'extérieurs ou de professionnels, sont privilégiées comme structure d'auto-évaluation interne.</p>

# Observations de l'établissement



Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dactylé par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

